

# Sommaire

## SÉANCE DU 03 FÉVRIER 2014 ..... 2

DCM n° 01/2014 - Approbation du compte-rendu de la séance du 02 décembre 2013 .....	2
DCM n° 02/14 - Préparation projet de budget pour 2014 .....	2
DCM n° 03/14 - Personnel communal : secrétariat de mairie.....	2
DCM n° 04/14 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours.....	2
DCM n° 05/14 - Décision modificative de crédit n° 05/2013 .....	2
DCM n° 06/14 - Demandes de subventions à des associations caritatives, adhésion, ... ..	2
Divers	2

## SÉANCE DU 10 MARS 2014 ..... 2

DCM n° 07/2014 - Approbation du compte-rendu de la séance du 03 février 2014.....	2
DCM n° 08 à 11/14 - Budget Général et budget annexe "Assainissement": Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 - Affectation du résultat 2013 et vote du budget général 2013 .....	3
DCM n° 12/14 - Bois communaux : ONF - travaux sylvicoles – programme d'actions 2014 .....	3
DCM n° 13/14 - Demandes de subventions (U.N.C. Vigy et environs, Prévention Routière, ...).	3
DCM n° 14/14 – Cimetière communal (espace cinéraire) et Monument aux morts .....	3
Élections municipales : organisation des scrutins des 23 et 30 mars 2014 .....	3

**SÉANCE DU 03 FÉVRIER 2014****DCM n° 01/2014 - Approbation du compte-rendu de la séance du 02 décembre 2013**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 02 décembre 2013, sans remarque ni observations particulières.

**DCM n° 02/14 - Préparation projet de budget pour 2014**

Le Conseil Municipal, considérant les prochaines élections municipales et considérant qu'une grande partie des conseillers en fonction ne souhaitent pas briguer un nouveau mandat, a chargé le Maire de préparer un projet de budget pour 2014 à minima, sans augmentation des taxes directes locales.

**DCM n° 03/14 - Personnel communal : secrétariat de mairie**

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de recruter un agent contractuel le plus rapidement possible (passage de consignes, nouvelle équipe municipale, etc.) pour pallier au remplacement de Madame la secrétaire de mairie, qui a demandé une mise disponibilité pour convenances personnelles à compter du 21 avril pour une durée d'un an a décidé à l'unanimité le recrutement direct d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à compter de la mi-février 2014 pour une période de deux mois allant du 17 février au 21 avril 2014.

**DCM n° 04/14 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours**Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire a rendu compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- maison d'habitation sise 15 rue du Calvaire à Méchy – section 21 parcelle 226 – 3 ares 54 : **DPU non exercé**
- terrain à bâtir rue des Secs Paturals – section 21 parcelle 206 - 24 ares 46 : **DPU non exercé**.
- immeuble bâti (habitation de loisirs) rue du Gué à Sanry – section 1 parcelle 45-46-47 – 13 ares 23 : **DPU non exercé**.
- terrain à bâtir rue des Secs Paturals à Méchy – section 21 parcelle 252 – 11 ares 69 : **DPU non exercé**.

Demandes de permis de construire et déclarations préalables en cours

Suite à la présentation sommaire des dossiers par le Maire, le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction (voir registre d'enregistrement).

**DCM n° 05/14 - Décision modificative de crédit n° 05/2013**

Conformément aux dispositions légales, le Conseil a voté une décision modificative de crédits pour réajuster les crédits insuffisamment pourvus (complément de 10 euros porté à l'article 73923 – FNGIR – reversement sur TP).

**DCM n° 06/14 - Demandes de subventions à des associations caritatives, adhésion, ...**

Le Conseil a décidé à l'unanimité, de renouveler notre adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 50 Euros.

**Divers**

- Le Conseil a décidé de faire procéder à la réfection des gravures de la plaque commémorative du monument aux morts .....
- La prochaine réunion du Conseil Municipal a été fixée au lundi 10 mars 2014 : vote des taux des taxes locales, des comptes administratifs et de gestion 2013 et du Budget général 2014.
- Il sera réalisé prochainement un passage piéton à Méchy (liaison de la sortie du lotissement du Mai Haut et de la piste piétons/cycles reliant Méchy à Sanry).

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 heures 45.

**SÉANCE DU 10 MARS 2014****DCM n° 07/2014 - Approbation du compte-rendu de la séance du 03 février 2014**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 02 février 2014, l'unanimité, sans remarque ni observations particulières.

**DCM n° 08 à 11/14 - Budget Général et budget annexe "Assainissement": Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 - Affectation du résultat 2013 et vote du budget général 2013**

Le Compte Administratif du Budget Général présentant un excédent de fonctionnement de 30.416,13 €uros à la clôture de l'exercice 2013 a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2013 en investissement. Le Compte Administratif 2013 du Budget Annexe "Assainissement" présentant un déficit de fonctionnement de 104,13 €uros a été approuvé à l'unanimité. Les comptes de gestion correspondants établis par le comptable municipal – trésorier de Vigy ont été approuvés à l'unanimité.

Vote des taxes directes locales pour 2014

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2014 qui demeurent inchangées depuis 2011 à savoir : taxe d'habitation : 18,62, taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,36 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,20 %.

Vote du Budget 2013

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le BUDGET PRIMITIF pour 2014 dont la balance s'établit comme suit :

DÉPENSES de FONCTIONNEMENT :	.....	<b>429 350.00 €uros</b>
RECETTES de FONCTIONNEMENT :	.....	<b>429 350.00 €uros</b>
DÉPENSES d'INVESTISSEMENT :	.....	<b>482 607.59 €uros</b>
RECETTES d'INVESTISSEMENT :	.....	<b>378 482.59 €uros</b>

**DCM n° 12/14 - Bois communaux : ONF - travaux sylvicoles – programme d'actions 2014**Bois communaux : ONF - travaux sylvicoles – programme d'actions 2014

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme d'actions présenté par l'O.N.F s'élevant à 6.450,00 € ht rappelé ci-après :  
 Travaux sylvicoles ouverture mécanisé (7,80 km) et nettoyage dans les accrus post-tempête (6,50 ha)  
 localisation 6.a1: ..... 4.500,00 € ht  
 Travaux de maintenance : entretien parcellaire – traitement manuel (9 km)..... 1.950,00 € ht

Bois communaux ... une dernière sortie en forêt avec repas avant la fin du mandat ?

Le Conseil, dans une large majorité, a souhaité que cette sortie soit programmée après les élections municipales.

**DCM n° 13/14 - Demandes de subventions (U.N.C. Vigy et environs, Prévention Routière, ...)**

Le Conseil, après examen des demandes parvenues en mairie, a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

- ▶ U.N.C. de Vigy et environs : ..... 150,00 €
- ▶ Prévention Routière : ..... 50,00 €

**DCM n° 14/14 – Cimetière communal (espace cinéraire) et Monument aux morts**

Le Conseil, après examen des devis parvenus en mairie suite à la consultation des entreprises, a retenu à la majorité (4 conseillers souhaitant que la décision soit prise par la prochaine équipe municipale). La proposition de la Marbrerie COCHINAIRE à Metz pour un montant de 1.556,00 €uros TTC pour la réfection des plaques commémoratives du monument aux morts. L'espace cinéraire ayant été réalisé par l'entreprise GRANIMOND de Saint Avold (columbarium, jardin souvenir, cavurnes enterrées, banc etc.), le Conseil a décidé d'achever cette réalisation par la mise en œuvre une couche de crasse et un gravier de finition par les conseillers le 13 mars prochain.

**Élections municipales : organisation des scrutins des 23 et 30 mars 2014**

Le Conseil a défini le principe de l'organisation du tableau des permanences aux bureaux de vote. Un tour de table a permis à chacun d'échanger sur les modifications apportées par les textes sur les modalités de vote. Afin de compléter l'information des habitants, le Conseil a donné son accord sur le principe d'une Gazette (la dernière du mandat) avec rappel des modalités de vote (pièce d'identité obligatoire, ...)

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, sur proposition de Martine Wagner, l'équipe municipale a remercié le maire par des applaudissements chaleureux pour son engagement pendant ces vingt cinq dernières années. Le maire sensible à cette manifestation de sympathie et l'ordre du jour étant épuisé a levé sa dernière séance à 22 heures 39 ... un peu ému ... en remerciant également l'ensemble de l'équipe municipale pour tout le travail accompli pendant ce quart de siècle.